

Une rencontre de l'atelier Handicap et parentalité a pu se tenir dans le contexte de déconfinement sous forme d'une table ronde écrite en ligne le 29 juin 2020. Les participants, connectés au même moment ont pu échanger et interagir autour de leur expérience en tant que parent ou professionnel pendant cette période et avec un peu de recul réfléchir sur la thématique « Le confinement, une épreuve pour la cellule familiale, mais aussi des ressources entre parents et entre parents et professionnels. »

Voici une retranscription des échanges qui ont eu lieu dans l'heure qu'a duré la table ronde.

### Dans le contexte du confinement

- Nos espaces (La Sauvegarde, service qui intervient dans le domaine de la protection de l'enfance et la Maison des parents – qui se situe du côté de la prévention) et les interventions éducatives ont été suspendus lors de ce confinement avec la difficulté de pouvoir apporter des soutiens aux familles accompagnées.
- Le centre social a fermé ses portes dès le premier jour du confinement mais les salariés ont tous télé-travaillé durant cette période. Le lien a été maintenu avec les adhérents et notamment avec les familles. Pour ma part, j'avais régulièrement certaines familles par mail, d'autres par téléphone. Nous sommes allés distribuer des masques, des sacs activités pour les familles qui le souhaitaient avec des idées de jeux de société, des coloriages, des livres, des idées de recettes pour cuisiner avec les enfants... Nous avons également édité régulièrement une newsletter avec plusieurs contenus éducatifs. Le lien a perduré pendant toute la période. Les familles plourinoises, dont nous avons eu des nouvelles, ont toutes dans l'ensemble bien vécu le confinement. Nous avons aussi mis en place un groupe WhatsApp (en mode audio) pendant 9 semaines avec mes deux autres collègues référentes familles des 2 autres centres sociaux du territoire, ainsi qu'une collègue psychologue. L'idée était pour les familles de pouvoir échanger sur cette période si particulière qu'était le confinement mais aussi sur le déconfinement et la gestion des différents rythmes et emplois du temps des membres d'une même famille.
- Nous avons été confinés avec mon fils - 16 ans - en situation de handicap moteur depuis le 16 mars jusqu'au 11 mai comme beaucoup. Les trois premières semaines ont été compliquées avec l'apparition de stress, de tocs nerveux. Nous avons eu très peu ou trop peu d'accompagnement pendant cette période. Il en a résulté des conséquences sur l'état de santé physique et psychologique de mon fils, ainsi qu'une grande fatigue pour moi-même. Les choses bougent un peu plus depuis le déconfinement. Voilà pour un début.
- Si la Maison des parents à Brest a fermé, le responsable a pu continuer d'appeler les familles et créer une page Facebook, mais cela reste très abstrait et distant du quotidien des familles qui devaient faire face à cette espace-temps où elles se retrouvaient seules à prendre en charge leurs enfants. Néanmoins nous vivions tous la même chose et il y a eu aussi des mouvements de solidarité, des échanges et apports de matériels qui ont permis de mieux vivre ces moments. Certaines familles ont réussi à exprimer leurs difficultés et d'autres n'ont pas osé. C'est après le confinement, au moment où les portes ont pu se rouvrir, ré-accueillir que parfois certains se sont autorisés à exprimer leurs difficultés.

## Des adaptations à faire, des difficultés à surmonter

- Dans les 3 premières semaines, il a fallu s'adapter aussi bien d'un point de vue personnel que professionnel. Pas facile de gérer le télétravail, la vie quotidienne avec les enfants à charge + le travail scolaire. Pour le travail, très vite nous avons pris contact avec les familles. Le beau temps et les jardins ont permis aux familles de pouvoir gérer et jouer avec les enfants. Elles nous disent avoir bien vécu le confinement. Pourtant, les propos qui sont ressortis "des chantiers parentalité confinée" via WhatsApp ont mis en évidence que les familles étaient fatiguées, voir surmenées. Notamment chez les familles monoparentales qui se sont retrouvées sans relai à gérer leurs enfants, faire école...
- Les différences de l'environnement personnel (maison, jardin, appartement) ont beaucoup joué sur le vécu par chacun (selon le retour des familles que j'ai accompagné). La possibilité de se dépenser, faire du sport, sortir... était un facteur d'apaisement important. Le Sessad, selon les indications du médecin, a mis en place des groupes "danse" en visio afin de permettre par exemple aux enfants de maintenir un lien entre eux et de se dépenser physiquement.
- Il y a eu des enfants accueillis en structures médico-sociales mais très peu. Les mesures sanitaires très strictes ne permettaient pas aux structures d'accueillir un grand nombre d'enfant.
- Cette situation exceptionnelle nous a tous obligés à faire autrement dans un climat plus ou moins anxiogène. Les nouvelles technologies, de nouvelles initiatives ont permis de garder le lien autrement...
- Plusieurs familles ont également témoigné que le fait de devoir intervenir avec de multiples casquettes auprès de leur enfant, en plus de l'absence de liens physiques extérieurs, le côté "huis-clos" du confinement avaient amené des tensions et des conflits dans la relation avec leur enfant. La situation sanitaire était vraiment très particulière et le fait de ne pas avoir d'échéance, initialement, était difficile à supporter psychologiquement.

## Quelques éléments positifs

- Certaines familles ont également apprécié ce temps passé ensemble.
- Ne pas être au travail, partager des moments ensemble, sans contraintes extérieures.

## Confinement et handicap

- [Nous avons bénéficié de] peu ou trop peu [de soutien à distance pour mon fils]. Mais nous sommes en temps normal déjà habitués à nous débrouiller tout seuls. Le handicap est en soit "un confinement permanent". Nous trouvons des solutions petit à petit. Mais il en résulte une fatigue physique et psychologique de l'aidant. Il existe très peu de solutions de répit pour les familles souvent monoparentales des enfants qui ne sont habituellement en centre.

<b>Difficulté d'accès au répit exacerbée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les politiques changent [quant à la notion de répit] mais cela prend du temps. Lorsque la structure ou le service n'a pas vocation à proposer un hébergement, il est plus difficile de pouvoir bénéficier de répit "réel". La période rendait très complexe les possibilités d'intervention au domicile lors du confinement... C'est là la limite du travail à distance qui a pu être proposé.</li> <li>• Il est dommage qu'il faille attendre une situation inédite comme celle du confinement pour que des sujets comme le répit des aidants soient enfin étudiés. Le répit est une nécessité de tous temps afin de permettre aux familles de mieux accompagner les personnes aidées. Un travail avec les familles concernant leurs besoins à elles est essentiel.</li> <li>• Je fais partie d'un groupe de mamans qui ont des enfants de tout handicap et nous avons continué à échanger par téléphone ou en visio. Le constat est le même pour toutes. Certes nous avons passé de très bons moments avec nos enfants, mais nous sommes devenues devenues pendant le confinement des soignantes, des psychologues, des ergothérapeutes, des kinésithérapeutes, des AVS, etc. Même si nous le faisons en temps normal, nous avons quand même un peu de répit quand nos enfants sont en prise en charge extérieure.</li> <li>• Il y a beaucoup de chose à travailler autour de cette notion de répit...</li> <li>• Une reconnaissance sociale de l'aidant, quel qu'il soit, par la société permettrait sûrement de pouvoir avancer sur le répit des aidants.</li> <li>• [Et ce] d'autant plus que nous n'avons pas les conditions pour accueillir les enfants dans les structures et qu'il faut parfois attendre plusieurs années avant de bénéficier d'une place dans une structure adaptée</li> </ul>
<b>CVS dans tout ça ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peu à peu les notions de pair-aidance, de patient expert, d'autodétermination sont de plus en plus incluses dans les réflexions du secteur médico-social.</li> <li>• D'où l'importance des conseils de vie sociale (CVS). La concertation avec les personnes accompagnées et leurs familles est essentielle.</li> <li>• Les CVS permettent de faire remonter les besoins des aidés et de leurs familles.</li> </ul>
<b>Vers quelles solutions ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Peut-être que la modularité des réponses, entre les différentes structures, services, associations permettraient davantage de souplesse ? Une réponse territoriale, et non associative ? En décloisonnant et mettant plus de souplesse dans les réponses à construire.</li> <li>• Oui une réponse nationale même, avec une même application sur les territoires ! Il y a trop de différences entre certains départements, certaines structures, certaines administrations. Trop de blablas et pas assez de concrets. Trop de disparités entre les différents territoires.</li> </ul>

Suite à cet échange, une prochaine rencontre de l'atelier Handicap et parentalité est proposée le lundi 28 septembre de 14h à 16h à la Maison de parents à Brest.

Ont participé à cet échange écrit en direct

Dominique	BRION	Aidante familiale de son fils de 16 ans
Stéphanie	GUILLEMET	La Sauvegarde – Coanimatrice de l'atelier
Marie	KERDRAON	Psychologue sessad de l'apf et à l'IEM de Kerdelune à Landerneau
Matthieu	LANNE	Stagiaire à la Sauvegarde
Virginie	TESSIER	Référente famille – Centre social Ti an Oll à Plourin-lès-Morlaix
Isabelle	UGUEN	Responsable de service à l'UDAF et copilote du Réaap, coanimatrice de l'atelier